L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 22 JANVIER 1885. 58ème Année.

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 22 JANVIER 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les per tours.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 8e page.

L'attention spéciale de tous ceux qui désirent faire des placements en propriété de choix et située dans le centre de la ville est appelée sur la liste suivante d'immeubles qui doivent être vendus à l'encan, à la Bourse d'Essau St Charles, samedi, 24 janvier 1885, à midi, par le ministère de J. V. Gourdain, encanteur.

1° La maison de résidence en briques, à un étage, couverte en ardoises, No 333 rue Tchoupitoulas.

2° Le magasin en briques à 4 étages, couvert en ardoises, No 63 rue Decatur.

3° Le magasin en briques à 2 étages, couvert en ardoises, No 701 rue Decatur, vis-à-vis le marché Français, et bien connu sous le nom de ("Rambaut's Station").

4° Le magasin en briques à 3 étages, couvert en ardoises, No 55 rue de Chartres.

5° Le magasin en briques à 3 étages, couvert en ardoises, No 147 rue Decatur.

6° Trois terrains pour bâtir, rue Quartier, entre Ko, ale et Chartres.

Le commerce des Etats-Unis avec l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud.

Nous empruntons au *Times-Democrat* le très curieux et très intéressant tableau qui suit, des relations commerciales des Etats-Unis, en 1883, avec les Antilles espagnoles, le Mexique, l'Amérique Centrale et certaines Etats de l'Amérique du Sud, comparées à celles de la Grande Bretagne et de la France avec les mêmes pays, à la même époque :

Antilles espagnoles—Etats-Unis, $87,290,438; Grande Bretagne, $20,224,985; France $5,226,919.

Mexique—Etats Unis, $24,764,743; Angleterre, 11,431,342; France, $11,228,429.

Amérique Centrale—Etats-Unis, $7,124,782; Angleterre, $9,624,788; France, $1,253,298—En 1884, il y a eu une augmentation de plus de $2,000,000 en faveur des Etats-Unis.

Colombie—Etats-Unis, $7,124,782; Angleterre, $9,624,[illegible]8; France, $1,253,298

Venezuela—Etats Unis, $8,305,429; Angleterre, 4,717,815; France, $6,391,673.

Brésil—Etats-Unis, $53 740,494; Angleterre, $64,013 23; France, $39,873 322.

République Argentine — Etats-Unis, $9,705,307; Angleterre, $29,180,186; France, $62,975 374.

Chili—Etats-Unis, $972,520; Angleterre, $27,343,078; France, $12 355,698.

Pérou—Etats-Unis, 3 020,722; Angleterre, $15,270,011; France, $7,137,764.

On le voit—les Etats Unis battent l'Angleterre dans les Antilles espagnoles, au Mexique, dans la Colombie, dans le Venezuela; ils l'égalent dans l'Amérique Centrale.

Ils battent la France dans les Antilles espagnoles, au Mexique, dans l'Amérique centrale, dans la Colombie, dans le Venezuela, au Brésil; ils arrivent même à la distance, toutes deux ensemble, par le chiffre des affaires dans les Antilles espagnoles et au Mexique. Ils marchent presque de pair avec l'Angleterre dans l'Amérique Centrale et le Brésil; mais, à mesure que les contrées s'éloignent d'eux, ils perdent du terrain—de telle sorte, que dans la République Argentine, et surtout au Pérou et au Chili, leur commerce devient presque nul. Dans toutes ces contrées prises en bloc, le commerce de la Grande-Bretagne est distancé, par la nôtre, de $37,000,000, et celui de la France, de $50,000,000.

C'est là un résultat auquel nous ne nous attendions pas, et que nous sommes heureux de publier. Ils montrent que l'Union Américaine a fait, sous ce rapport d'énormes progrès depuis quelques années. Elle marche à grands pas vers la conquête de ces marchés. En un an, elle a triplé son commerce au Chili, elle l'a considérablement augmenté dans l'Amérique Centrale et au Brésil.

Tout cela prouve une chose, que nous avons dite et répétée bien souvent, et sur laquelle on ne saurait trop revenir—c'est qu'il manque aux Etats-Unis une marine marchande vraiment digne de ce nom. Ce qui se passe en ce moment l'indique bien. Ils ne réussissent complètement que dans les contrées voisines, là où tout se borne à une espèce de cabotage. Leur trafic diminue, non en raison des besoins des pays avec lesquels ils sont en relations, mais en raison de la distance qui les sépare. Vous les voyez faire $87,090,000 d'affaires avec les Antilles espagnoles, et à peine $900,000 on $1,000,000 avec le Chili et le Pérou, tandis que le commerce anglais et le commerce français grossissent proportionnellement à la distance; c'est dans la République Argentine, au Chili, au Pérou, qu'ils dominent davantage.

La raison en est bien simple. L'Angleterre et la France possèdent une flotte marchande considérable; elles entretiennent de nombreuses lignes de vapeur sur toutes les mers, spécialement sur les côtes méridionales de l'Atlantique. Pour assurer le maintien, la prospérité de ces lignes, les deux gouvernements se sont pas aux rescources que le trafic procure aux compagnies; ils subventionnent ces dernières; ils leur donnent un appui efficace. Vienne, dans le commerce maritime, une crise qui pourrait les faire péricliter, si elles étaient livrées à elles-mêmes, elles sont maintenues aux frais du trésor de leurs pays. En agissant ainsi, l'Angleterre et la France savent ce qu'elles font; elles rentrent dix et vingt fois dans leurs avances. Ce n'est pas seulement l'honneur de régner sur l'Océan qui les guide ; c'est aussi et surtout l'appât du bénéfice qu'elles en tirent. Pourquoi donc les Etat-Unis ne s'empressent-ils pas de les imiter ? N'est-il pas honteux qu'une grande nation comme la nôtre en soit réduite à emprunter le secours des marines étrangères, pour transporter au loin les produits de son agriculture ou de ses fabriques ? Ne comprend-elle pas qu'elle perd, en commissions payées à ces navires, le plus clair des profits de ses nationaux ?

Telle marine, tel commerce, dit le proverbe; c'est une règle à laquelle les Etats-Unis, pas plus que les autres puissances, ne peuvent échapper. Ils nourrissent une noble et louable ambition — celle de s'emparer des marchés de l'Amérique Centrale, de l'Amérique du Sud; ils n'y réussiront qu'en se gênant une forte marine marchande, qu'ils subventionneront libéralement N'est ce pas ainsi que procède l'Allemagne, depuis quelques années? Elle s'est dit: "Moi aussi, je serai une nation commerçante," et, immédiatement, elle a favorisé, dans les quelques ports qu'elle possède, les constructions maritimes; elle a accordé à ses nouveaux navires de larges subsides, et nous la voyons faire d'immenses progrès, arriver, peu à peu, à placer ses produits dans presque toutes les contrées du globe, le long des côtes des deux océans Atlantique et Pacifique.

Quel respect, d'ailleurs, peut-on avoir, dans les pays d'outre-mer, pour un peuple dont on ne voit flotter le pavillon nulle part? N'est-ce pas sur l'océan, dans les ports des autres nations, qu'on pays s'affirme le plus hautement, le plus efficacement ?

Il est donc à espérer que les Etats-Unis vont abandonner leurs tristes errements et favoriser enfin, chez eux, les constructions maritimes, le développement de la marine marchande. Le patriotisme ne le leur conseillerait pas, que le sentiment de leur intérêt bien entendu et l'esprit positif qui les caractérise devraient les y pousser ardemment et sans retard.

Nous trouvons, dans le *Home and Farm*, revue purement agricole et consacrée aux intérêts des planteurs et des fermiers de l'Union, un excellent article, qui défend très habilement les droits qui existent maintenant sur les sucres étrangers aux Etats-Unis.

Il y a deux sortes de taxes de ce genre; la première peut s'appeler taxe en vue de revenu; les produits en entrent dans le trésor public. La seconde peut s'appeler protectrice ; elle a pour but d'empêcher les articles étrangers de pénétrer dans le pays, et de permettre au producteur national de maintenir ses prix au dessus de ceux de l'importation.

Cela dit, comparons les droits imposés aux fers, et ceux imposés aux sucres.

La production intérieure des rails de fer a été, en 1880, de $20,978,637, et l'importation de $1,635 980. Le coût des rails étrangers, fret ajouté, était de $33,60. S'il n'y avait pas eu de tarif sur les rails de fer, le prix en 1880 eut été $33,60, tandis qu'il se trouve maintenant être de $44.93 La différence de $11,33 est toute au profit du producteur; le fabricant a réellement reçu, pour chaque tonne manufacturée, une prime de $11,33.

Le gouvernement a bien reçu sur chaque tonne importée $15,68, mais, comme il a été fabriqué dans le pays $20,978,637 de sucres, et qu'il n'en a été reçu de l'étranger que pour $1,635 980, il en résulte que le gouvernement n'a touché que $1 de droit, là où le fabricant a mis en poche $6.41. On voit que la taxe sur les rails de fer, revêt, dans les circonstances actuelles, un caractère purement protecteur.

Il n'en est pas de même du tarif sur le sucre. Il s'élève importé en 1880, $68,052 639,55 de sucres étrangers, et $8,978,008,50 de mélasses. Le revenu qu'en a tiré le trésor a été de $42,203,915,40. Le produit de la fabrication intérieure du sucre n'a été que de $13,191,200,02, et des mélasses, $3,528,870,51. La prime, c'est-à-dire la différence entre les prix réels du marché et ceux qui eussent eu lieu, sans ce tarif, a été de $5,616 503 96. Le gouvernement a ainsi reçu, sous forme de revenu, $7,54, tandis que les planteurs n'ont touché en prime que $1. Le tarif sur les rails de fer est donc, avant tout, un tarif protecteur, tandis que celui qui frappe le sucre, est en réalité un tarif de revenu. Ce n'est qu'accidentellement que le premier produit un revenu au pays, et que le second devient protecteur pour les planteurs. Si donc, il y a une réduction à opérer dans le système de tarif, c'est, dans l'intérêt national, par celui frappe l'industrie des fers, qu'il faudrait commencer.

Consulat de France à la Nouvelle-Orléans.

AVIS.

Samedi prochain, 24 du courant, sur l'initiative de M. Baldasano, Consul de S. M. le Roi d'Espagne, et sous le patronage d'un comité de dames Louisianaises et étrangères, sera donné au théâtre de l'Opéra, rue Bourbon, un concert au profit des victimes des tremblements de terre qui viennent de ravager plusieurs villes et districts du sud de l'Espagne.

Il est du devoir de tous les représentants des races latines de tendre une main secourable aux victimes du fléau, et de marquer, une fois de plus, les liens de sympathie et de cordialité qui nous unissent tous.

J'ai l'honneur d'engager les Français et les organisations civiles et militaires françaises de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane, à me faire parvenir leurs offrandes, que je remettrai, en leur nom, à M le Consul d'Espagne.

Le prix des billets du concert est de 50 cents, les sièges réservés $1. Les Français et les sociétés françaises sont priés de me faire connaître le nombre d'entrées et de sièges réservés qu'ils désirent contre le montant de leur souscription.

Certain des sentiment de notre colonie, je lui exprime par avance mes remerciements.

La Nouvelle Orléans le 21 janvier 1885.

Le Consul-Général,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

Le Journal de Rouen, France, à propos du banquet de Gisors, dont nous avons parlé tout récemment, dit que des incidents graves s'y sont produits.

Au dessert, M. Pouyer-Quertier prend la parole. Il est vivement encouragé à poursuivre la lutte contre la Ligue antiprotectionniste, qu'il appelle la Ligue antinationale, antipatriotique. La salle éclate en applaudissements.

Un auditeur crie : "Ce n'est pas vrai !" Bruit, tapage, sifflets. "Faites-le parler !" dit-on." A la tribune !" Le tapage est indescriptible.

Enfin, M. Pouyer-Quertier reprend et dit : "Je suis prêt à répondre, après la réunion, aux objections qui me seront faites." La voix de M. Pouyer-Quertier tremble ; on devine qu'il ne sera plus maître de sa parole.

"Je ne suis pas chargé, dit-il, d'exprimer ici l'opinion des autres, mais la mienne. Quand on est acclamé par tous, on a le droit de dire qu'on a l'assemblée pour soi. Ce que j'ai dit est la stricte exactitude. Cette Ligue est antinationale, antipatriotique! Elle est contre le salaire de nos ouvriers.

"Pour le prouver, je n'ai qu'à vous citer les déclarations des chambres de commerce de Marseille, de Bordeaux, du Havre; je pourrais vous le dire. Elles disent qu'il ne faut rien donner à l'agriculture, parce que le développement de leurs ports se fera en raison directe de l'arrivage des blés étrangers. C'est là parler un langage d'étranger que j'ai le droit de flétrir." [L'assemblée applaudit avec frénésie; l'orateur continue.]

"Associez-vous tous, pour le combattre, d'un bout de la France à l'autre. C'est de ce château voisin que Guillaume le Conquérant est parti à la conquête de l'Angleterre. Nous sommes ses héritiers, il ne s'agit plus d'aller faire la conquête de l'Angleterre, mais de reprendre ce qu'on lui a livré.

"Leurs représentanes sont à Marseille, où le commerce est aux mains des Anglais, des Grecs, des Espagnols, des Allemands, et non en celles des Français. Il sont au Havre, où le commerce échappe aux maisons françaises et passe aux Suisses Allemands et autres, qui partent ensuite de France avec une fortune."

M. Pouyer Quertier nait en soutenant qu'il faut établir des droits; et il boit à la solidarité de l'agriculture et de l'industrie.

Ce toast applaudi, l'assemblée se tourne vers l'interrupteur de tantôt, qui monte sur la table. C'est M. Benoit, vétérinaire à Tourny, [Eure]. Les uns veulent qu'il parle, les autres pas. Il s'ensuit une scène d'une violence singulière.

Enfin, le maire de Gisors se lève au milieu du calme et porte la santé de la représentation républicaine de l'Eure. La tempête se déchaîne à nouveau. Sifflets, cris, tapage.

Le tumulte devient tel que les 500 convives prennent leurs pardessus, et le banquet se termine ainsi à huit heures et demie.

Godard a une idée originale ;

Il s'agit d'une course de ballons.

Ajoutons que ce n'est qu'un projet en l'air.

LOUISIANE.

Le *Pionnier*, paroisse Assomption, du 17 janvier:

Dans un récent article, l'*Abeille* de la Nouvelle Orléans constate que nombre de planteurs, désespérant de l'avenir, ont routé toutes leurs cannes et se proposent de cultiver exclusivement le riz.

C'est un grand tort, à une infinité de points de vue.

Sans faire remarquer que la dépression actuelle de l'industrie sucrière d'une part par l'excès de production et de l'autre par le malaise général éprouvé dans le monde. Il est logique de prévoir qu'un simple changement de produit n'est pas de nature à ramener dans notre dépendance, dans le manque presque absolu des objets de première nécessité non extraits de notre sol, dans l'achat au dehors de nos instruments aratoires, et, par suite, les intérêts formidables, que nous avons à payer, pour obtenir le tout à long terme par un intermédiaire, qui en assumant toute la responsabilité, ne peut faire autrement que d'exiger des conditions sans lesquelles nos cultivateurs succombent. Que la récolte soit de riz ou de sucre, qu'importe ; le début restant le même, les circonstances et les conditions ne peuvent changer. Il est vrai que pour le riz les dépenses sont bien moindres qu'un nombre infini de mal de travailleurs peuvent y suffire, mais alors c'est l'exode de notre labeur, ou sa complète misère, par conséquent des troubles, sans parler de l'inondation possible, car les bras manquant, comment maintenir les eaux dans leurs limites? L'industrie sucrière à tout prendre n'est pas si malade qu'il faille absolument l'abandonner; on peut vivre et jusqu'à gagner de l'argent au taux actuel, plusieurs l'ont fait, par conséquent la majorité peut le faire. Il faut la transformer en extraire économiquement tout ce dont elle est susceptible, vivre un an, deux ans s'il le faut, avec la sévère économie, se libérer, en suffisant à soi même et ainsi placer cette culture et industrie sur de telles bases que rien désormais ne pourra la paralyser ou l'abattre.

—Il n'est si petite industrie possible dans nos campagnes, qui dorve être négligée, surtout lorsque, comme celle que nous mentionnons, elle ne demande que du travail, car les matériaux pour elle abondent de toutes parts et ne coûtent que la peine de les prendre.

Il est, en ce moment, l'igoure pas, dans nos bûlis, une feuile de personne qui par l'inondation, n'ont pu faire aucune récolte importante, donc un moyen, une certitude de gagner quelque argent, ne peut que leur être agréable et utile. Nul n'ignore que les besoins de la récolte, sur le bord du bayon Lafourche, le Bouef, les Attakapas, exigent une grande quantité de paniers ou mannes. On les fait venir presque exclusivement du Nord ou de l'Ouest ; pourquoi ne pas les faire ici, où la chêne blanc, le cyprès de brin, les cannes en roseaux sauvages, sont accessibles en quantité presque inépuisable!

La vente est chose certaine, à un prix rémunérateur, non seulement de ceux destinés aux besoins des agriculteurs, mais aussi d'une foule d'autres plus légers, plus variés dans leurs formes et parfois employés pour les besoins du ménage. Parlez aux ménagères de paniers ordoles et toutes, presque sans exception, vous diront : Ah! je voudrais bien pouvoir m'en procurer. A l'appui de ce qui précède nous dirons encore, que l'on de nos citoyens, décédé il y a quelque temps, M. Hermogène Feiyou, en faisant en quantité, les vendait fort bien et ne pouvait suffire à la demande. Vers le mois de juillet ou d'août, donnant par conséquent ample temps pour les faire, un fort chargement de grande embarcation, porté aux Attakapas, serait vendu haut la main, surtout dans la région cotonnière. Qui prendra l'initiative ?

La *Revue*, Markeville, paroisse Avoyelles, du 17 janvier:

On nous annonce que la Rivière Rouge a monté de cinq pieds pendant la nuit de jeudi à vendredi. Il y avait, vendredi matin, un pied d'eau dans le warehouse de M. Ludger Barbin.

—La pluie de jeudi soir a fait monter la Coulée des Grues à un tel point, que, vers le matin, il y avait un fort courant dans la chute.

—Depuis que les bateaux font des voyages réguliers dans la Rivière Rouge, nous voyons passer un grand nombre de wagons chargés de coton, en route pour nos désiraceries.

—Marié à Mansura, par le révérend Père Chauvin, le 6 janvier 1885, M. Emmanuel E. Grémillion à Mlle Clara E. Chatelain.

—Les dernières pluies ont causé un dégât et une perte d'animaux terribles dans la paroisse Catahoula. Environ 3000 têtes de bêtes à cornes, cochons, moutons, etc., ont péri.

—Nous publions le résultat officiel de l'élection qui a eu lieu lundi dernier dans notre paroisse. Il a été constaté, conformément à la loi, par le "returning office" en présence de trois témoins compétents, Les anti-prohibitionistes sont victorieux par une petite majorité de 86 voix, et, en conséquence, la vente des liqueurs alcooliques ne sera pas interrompue dans les limites de notre paroisse.

—C'est avec peine que nous apprenons le décès de Mme. Nama Bordelon, née Zoé Babalaia, morte, mercredi dernier, à la résidence de son beau-père, M. St. James Bordelon, près de Markeville, à l'âge de 18 ans 2 mois et 21 jours. Elle ne laisse pas d'enfant.

—Nous apprenons avec douleur que M. Pierre C. Mayeux, du Bayou des Glaises, a eu le malheur, la semaine dernière, de perdre sa fille aînée, Louise Mayeux, âgée de 8 ans et dix mois.

—Le Bayou Grosse Tête monte maintenant à raison de 8 pouces dans les 24 heures. Si la hausse continue, avant huit jours, il débordera; l'eau envahira les chemins et tout voyage sera suspendu. Toutes les eaux viennent de la cravasse Morgazza.

Cette cravasse divise maintenant notre paroisse en deux ; il devient très difficile de communiquer entre les parties hautes et les parties basses ; il faut voyager soit en bateau à vapeur, soit en esquif. Un semblable état de choses est déplorable ; les déplacements sont excessivement dispendieux. Un homme met trois jours pour aller du quai de la Rivière Rouge au Courthouse et en revenir.

—Décédée Mme veuve Bruno Lejeune, née Odile Picard, à l'âge de 55 ans. Elle était née dans notre paroisse, de parents venus de l'Illinois, de descendance canadienne-française qui étaient au nombre des premiers pionniers qui avaient exploré le grand Ouest. Elle avait épousé M. Bruno Lejeune, un de nos riches habitants; elle n'était fait remarquer par sa charité et sa piété. Elle a rendu, durant la guerre, d'immenses services aux familles pauvres des soldats confédérés. Elle ne laisse qu'une fille, Mme Z. T. Hendricks, et un grand nombre de petits-enfants, pour pleurer sa perte et vénérer sa mémoire.

Le Democrat, Napoléonville, paroisse Assomption, du 17 janvier :

Nous sommes heureux de savoir que les levées de notre paroisse sont en meilleur état que jamais.

L'Opelousas Courier, paroisse St-Landry, du 17 janvier :

Depuis le commencement de l'année, la température a été presque printanière. Il n'est pas tombé assez d'eau pour entraver les voyages ou les affaires. Cet heureux début nous permet de bien augurer de 1885, au point de vue des récoltes, du développement des industries, et nous pouvons espérer sortir bientôt de la gêne qui nous poursuit, depuis si longtemps. Redoublons donc de courage, et apprêtons nous à tirer, à force d'industrie et de persévérance, le meilleur parti possible d'un avenir qui nous fait tant de promesses.

—La sécheresse si prolongée et si désastreuse de l'été dernier, devrait engager nos planteurs à faire leurs semailles le plus tôt possible. L'expérience nous a prouvé que le maïs conservé dans la terre, en février peut pousser assez vite pour n'avoir, plus rien à redouter des sécheresses de juillet et d'août. Le maïs nouvellement planté peut être frappé deux ou trois fois par la gelée, sans être sérieusement attaqué. On assure aussi que le printemps au milieu de février ou au commencement de mars, arrive à maturité avant les sécheresses de l'été puisent lui nuire.

Si tout cela est vrai—et nous n'avons aucune raison d'en douter—nos fermiers devraient commencer leur labour le plus tôt possible. La terre retournée en hiver est sommise à deux ou trois gelées, qui la rendent plus friable et lui communiquent plus de force fécondante.

A ces recommandations nous ajoutons de nouveau celles que nous avons faites, la semaine dernière, de semer plus de céréales et moins de coton, de façon à nous rendre, sous le rapport de l'alimentation, indépendants de l'Ouest.

—Décédé, à Barry's Landing, Pierre Lafleur, à l'âge de 54 ans.

Le *Herald*, Habnville, paroisse St-Charles, du 17 janvier :

Le temps a changé brusquement, hier soir, et le thermomètre est tombé à 26 degrés—chose rare dans notre pays ensoleillé.

Quant à l'état sanitaire, il est excellent, dans notre localité.

—Nous avons à annoncer le décès de Mme Sarah Block, mère de nos concitoyens, MM. Mathieu, Charles et Raphaël Block, à l'âge de 62 ans. Mme Block est morte à la Nouvelle-Orléans, où elle était allée dans l'espoir d'y obtenir la guérison du mal qui l'a enlevée.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 17 janvier :

Les ingénieurs de l'Etat ont fait toutes les études et placé les jalons pour une nouvelle levée du Fer-à-cheval, juste en dehors de la corporation. On y avait constaté un sbouldé de cinq pieds ; on va y placer une nombreuse brigade d'ouvriers, et la levée sera vite achevée. Le contrat a été fait avec MM. James et McGintry.

—Le travail des levées a été achevé, dans les limites de la paroisse, sous la direction du maire, M. Jules A. Hébert, assisté de M. Duggan. Le travail est solidement fait. On a élargi la base et exhaussé la crête des levées. Les ingénieurs ont fait l'éloge de l'œuvre.

Tout a été accomplis parle travail journalière, à la journée—beaucoup moins coûteux que le travail par contrat. Il reste en caisse une certaine somme que le maire va employer à construire un solide remblai au pied de la rue du Maine, à une petite distance de la levée, où s'arrêtent les vapeurs pour prendre les passagers et le fret, à l'époque des grandes eaux.

—Nous éprouvons un véritable chagrin à annoncer que toutes les valeurs qui balsaé dans notre paroisse, par suite de la dépréciation générale des sucres, dans le monde entier. Ajoutons à cela la manque de confiance qui provient de l'état du marché. Dix-neuf planteurs sur vingt comptent des refus de commissionnaires, qui déclarent avoir fait plus d'avances que ne leur permettait leur situation.

C'est là un état de chose déplorable. Rien n'agit sur l'avenir de l'Etat comme la situation de l'industrie sucrière. Une bonne récolte de sucre, et de bons prix sont une source de prospérité pour près d'un demi million de travailleurs ; ils assurent la prompte perception d'un tiers des taxes dûes à l'Etat ; ils invitent le capital étranger à venir grossir la culture et le rendement des terres. Il est impossible d'abandonner la culture de la canne ; ce serait la ruine complète de la Louisiane.

Si réellement les ingénieurs de la Nouvelle-Orléans ne peuvent aider les planteurs dans la crise, qu'ils le disent franchement ; qu'ils convoquent un ou des meetings pour y exposer la situation ; qu'ils se retirent des affaires, et laissent la place à d'autres. Nous connaissons bon nombre de nos cultivateurs qui sont tellement accablés d'hypothèqueries, tellement en arrière avec leurs commissionnaires, qu'il leur est à peu près impossible de se sauver, mais il est très probable qu'ils peuvent donner aux prêteurs d'excellentes garanties et eux-à devraient trouver promptement l'argent dont ils ont besoin.

Il y a une véritable réaction contre l'excès de production des sucres. Il est à espérer que les prix se relèveront bientôt et que cette industrie pourra reprendre et marcher sur un pied convenable.

Le *Weekly Observer*, Polute-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 17 janvier :

Le temps a été affreux, toute cette semaine ; il a plu à peu près tous les jours ; rarement le soleil a daigné se montrer. Nos chemins sont dans un horrible état, et il est devenu impossible de voyager, soit à cheval, soit en voiture.

Le *Capitolian Advocate*, paroisse East Baton Rouge, du 17 janvier :

Dans les dernières vingt quatre heures, il y a eu hausse du fleuve d'environ 3 pouces ; devant notre ville l'étiage marque 35 pieds et demi au dessus des basses eaux. La hausse est momentanée. Qu'il y ait une source série de beaux temps, pour permettre aux laos et aux marénges de s'évacuer leurs eaux, et il y aura balsae.

Le *Banner*, paroisse Pointe-Coupée, du 17 janvier :

Cette semaine, nous avons eu passer à travers notre village un grand nombre de laboureurs, qui s'en vont travailler sur les habitations du bayon Maringouin.

—Voici le moment de soigner les jardins et les vergers. Mettez votre terrain en bon état, procurez-vous de bonnes semences. Plantez surtout vos pommes de terre, car c'est l'époque la plus favorable.

—Si l'on en croit le proverbe : un janvier pluvieux est toujours suivi d'une abondante moisson, nous pouvons nous attendre, en 1855, à une magnifique récolte.

Lille, le 29 décembre.

Dans la séance de cette après-midi, la commission d'enquête a entendu le syndicat des filateurs de coton de Lille.

MM. Delesalle, Schoutteten, Leblanc, Thiriez, Vallaert ont repris et développé de nouveau les arguments qui avaient été présentés ce matin par la chambre de commerce contre l'admission temporaire demandée par Lyon et Saint-Etienne en faveur des filés-cotons.

Ils ont fourni à l'appui de leur thèse un grand nombre de chiffres, de documents et de statistiques.

Ils sont unanimes à demander que l'on vide une fois pour toutes cette question de l'admission temporaire qui, par sa seule menace, pèse d'une façon désastreuse sur le marché français, compromet la salaire des ouvriers du département du Nord en diminuant le travail dans une mesure considérable, et risque de perpétuer la désintelligence qui existe entre les filateurs et les tisseurs.

La commission a entendu ensuite les délégués des chambres syndicales ouvrières d'Amiens, qui ont demandé l'établissement de droits protecteurs sur les céréales, ainsi que le bureau du comité linier qui a exposé la situation précaire de l'industrie.

Ce dernier a également insisté pour l'établissement de droits protecteurs en faveur de l'agriculture, qui fournit la catégorie la plus nombreuse de consommateurs, et a protesté contre le régime de l'admission temporaire.

Lille, le 28 décembre, soir.

Aujourd'hui a eu lieu la distribution des prix à la Société des agriculteurs du département du Nord, sous la présidence de M. Macarez, président de la Société.

A six heures a eu lieu un banquet de 200 couverts.

Au dessert, M. Cambon, préfet du Nord, a pris la parole. Il a constaté que les efforts tentés par la Société des agriculteurs du département du Nord, auprès du gouvernement pour la protection de l'agriculture, avaient déjà donné d'excellents résultats.

L'orateur espère que, grâce à la confiance que les habitants du département du Nord ont dans le gouvernement, les députés et les sénateurs arriveront à mener à bonne fin cette campagne. Il a terminé en portant un toast au Président de la République.

M. Macarez a porté un toast à M. Méline, dont il a regretté l'absence en expérant que M. Vassillière, inspecteur général de l'agriculture, qui a été délégué à cette solennité par le ministre, fera rapportir que les agriculteurs du Nord ne se désaveront pas satisfaits d'un droit minime sur les céréales étrangères, mais qu'ils comptent sur une protection sérieuse.

M. Vassillière a répondu qu'il se ferait l'interprète de ses réclamations et qu'il ferait ce qui dépendrait de lui pour défendre les intérêts des agriculteurs.

Plusieurs orateurs ont successivement pris la parole. Le banquet était terminé à dix heures.

Les Missions Catholiques du 26 décembre publient la liste des missionnaires catholiques morts ou tués en 1883 sur le territoire des diverses missions. Elle comprend 62 noms parmi lesquels M. Bâehat, désapité à Nam Dinh ; Massen et Legeay, morts à Elmina, et Guyot, noyé accidentellement dans le Congo.

On écrit, de Nice, le 31 décembre :

Un groupe d'Alsaciens a porté aujourd'hui sur le tombeau de Gambetta une immense couronne de violettes, avec cette inscription : "A Gambetta, l'Alsace-Lorraine."

Décédée hier, mercredi, à 8:30 P. M., MARIE EMMA, épouse unique d'EMMA ICARD et de feu le Major JOHN B PRADOS, de 8me régiment des Volontaires de la Louisiane et membre de l'état-major du Général Joseph E. Johnston. Les amis et connaissances des deux familles, ainsi que ceux du Col. Louis Prados, son oncle, et de Henry J. Prados, son frère, sont respectueusement invités à assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui, jeudi, à 4 P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, coin Remparts et Chemin du Bayou.

Association de Bienfaisance des Filles de la Louisiane.

Décédé, merc redi, 21 janvier 1885, à 11 heures du matin, LOUIS REISER, âgé de 36 ans. Les officiers et les membres de cette Association sont requis de s'assembler à leur salle jeudi, 22 de ce mois, à 2 heures précises, pour rendre le dernier témoignage à la mémoire de notre frère décédé.

Par ordre de

ARMAND F. QUÉRÉ, Président.
JOSEPH V. BONILL,
Secrétaire aux Archives.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à la Cathédrale Saint Louis, SAMEDI matin, le 24 janvier, à 8 heures, pour le repos de l'âme de feue EMMA FLOTTE, épouse de Antoine Lanata. Les amis et connaissances des familles Lanata, Flotte, Lamothe, Delery et Fernandez sont priés d'y assister.

20 janv—4t De la part de la famille.

B. TREMOULET,
Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste
Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Ports de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en remise.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc
AUX PLUS BAS PRIX.

Le Rendez-vous des Familles.
ROBINSON'S MAMMOTH
Musée et Théâtre à 10 cents.
Coin des rues Canal et St-Charles.
DANS LE
Musée. Lenox et Borg's, Compagnie Maritime Amérique Centrale seule salle théâtrale jouant sur les instruments de leur ruyx. Hon me, l'Homme Vapeur et l'Homme fort, la Pieuvre électrique, le Bœuf à trois cornes trois yeux trois narines, et autres nombreuses à énumérer.
DANS LE
Théâtre. Les enfants Lanagan champions invétérés de la danse irlandaise de la Mlle Ora L. Wolf le Prof Aiguet et le Troupe Bd Oiseaux, Mlle La Farne.
J. J McIlvain et autres.
Prix des sièges seront ouvertes de 10 A. M à 10 P. M.
10 CTS. ADMISSION 10 CTS.
Pour Tous
22 janv—

AVIS.

Les détenteurs de billets des derniers Concerts au bénéfice de l'INFIRMERIE TOURO vendront bien faire leur retour le plus tôt possible.

Faire les retours à l'Etoile Rouge.

22 jan—1f

Cuisicière.

On a besoin au No 84, rue de l'Esplanade entre Rampart et Dauphine, une BONNE CUISINIÈRE. S'adresser immédiatement.

22janv—1f PP

LISEZ
Le Canadien des Etats-Unis,
Le plus grand journal hebdomadaire de langue française de New-York.
En vente TOUS LES LUNDIS, A MIDI, chez M. BILLARD, sous de Chartres et Bienville.
Le numéro 5 cents. 21 déc—

CHAUSSEZ-VOUS!
COIFFEZ-VOUS!
—A—
L'ETOILE ROUGE.
30 déc—1mois

PRODUITS HYGIENIQUES
DU
Dr. G. L. TALBOT, français,
Spécialiste pour les maladies de peau.

Crème pour le Teint—Par l'usage de notre crème la peau acquiert la fraîcheur la beauté et prend avec le temps cette belle teinte Blanc-Rose que possède la jeunesse. Depuis inexpérée dans ces diverses maladies aussi oreil les que désagréables qui affectent le visage, Boutons, lang ure, Eczéma, Lèches, Dartres, Rosacée, etc., etc., et sont qualitée contre cette teinte bistrée et cette couleur citron si commune aux pays chauds sont parfaitement établies

Pommade Rose aux Enfants pour les Lèvres—Cette Pommade relève la pâleur des Lèvres, prévient et guérit les gerçures et les Crevasses; elle mérite l'attention des personnes soucieuses du caractère que dénotent des Lèvres parfaitement pâtes —Des lèvres "Douces Roses" à dit Mme de Sévigné, sont une fortune.

Maladies du Cuir Chevelu.
Elexir et Baume Electrique, Hair Stimulant.

Ce double produit refait en peu de temps la chevelure ; il arrête complètement la chûte des cheveux provenant de n'importe quelle maladie et les empêche réellement de blanchir, par son usage la chevelure devient forte et puissante, et en il y reclme nous sommes la vanne. Ces mêmes plantes médicinales dont l'extrait forme la base de notre produit sont reconnues comme un thérapeutique et réputées comme disposant aux travaux de l'esprit.

Prodigie Hygiénique, Consultations.
No 182 Cinthorne St., coin Dumaine
17 jan—1m—D M J. New Orleans.

EDOUARD SIDEL,
Architecte.
Elève de l'Ecole des Beaux-Arts, Paris.
Nlle-Orléans, 225 rue de Chartres.
18 janv—1m D J—V&O

100 CENTS POUR $1.
Quand vous voudrez l'équivalent de votre argent, demandez le Champagne
PIPER-HEIDSIECK.
Des marchands sans conscience essaient de lui substituer d'autres marques pour faire des profits illicites.
"PIPER-HEIDSIECK" à vendre par tous les marchands de vins bien avisés.
24déc—90f PP mar jeu sam

H.P.BUCKLEY
8.....RUE DU CAMP.....8
HORLOGER
—ET MARCHAND DE—
Montres, de Diamants et de Bijouterie,
—AUSSI—
D'ARGENTERIE.
Réparations de tous genres.
22 déc—1m—D, Mar, J

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 3 1/2 rue Carondelet.

Quinzième Etat Annuel.

Nouvelle-Orléans, ce 19 janvier 1885.

CONFORMÉMENT à sa Charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1884.

Primes sur risques de feu	$542,214 95	
Primes sur risques de mer	54,870 98	
Primes sur risques de rivière	16,603 64	
		$613,689 97
A ajouter primes non acquises de $83 acquises en 1884		158,474 00